

**Ministère de l'Enseignement Supérieur  
Université de Monastir  
Faculté de Pharmacie de Monastir  
Département de Biologie Clinique A**

***Note aux résidents ajournés au CES de  
Biochimie : Examen oral***

L'épreuve orale se déroulera **le 17/02/2026 à partir de 12h**,  
comme suit :

- 20 minutes : Exposé\* (présenté par trinôme/ binôme)
- 10 à 15 minutes : Discussion de l'exposé ET/ OU  
Questions des membres du jury : (Les questions  
porteront sur les aspects pratiques de la biochimie  
rencontrés au cours du stage)

*(\*) L'exposé comportera un plan clair : Introduction, plan, contenu  
développé, conclusion et références. Les candidats seront évalués sur  
l'organisation de l'exposé, la communication, le contenu scientifique  
et la réponse aux questions.*

Ci-dessous, la liste des candidats autorisés à passer l'examen

Binômes 1	Sujet
Ben Krayen Mayssa	<b>Les interférences analytiques en Biochimie</b>
Boughanmi Asma	

Binômes 2	Sujet
Nabi Nour	<b>Les interférences analytiques en Biochimie</b>
Nasri Malek	

Trinômes 3	Sujet
Trabelsi Eya	<b>Les interférences analytiques en Biochimie</b>
Samaani Nada	
Khoualdia Besma	

Monastir, le 09/02/2026

Les coordinatrices